

IMPACT DE L'EVALUATION DE LA GESTION DES ARCHIVES D'UNE INSTITUTION MEDICALE.

Cas des archives médicales des Cliniques Universitaires de Kinshasa

par

Matthieu KUBA MUDINGI

*Chef de service des archives médicales,
Cliniques Universitaires de Kinshasa*

Résumé

Le présent article a trait à l'évaluation de la gestion des archives d'une institution médicale afin d'en mesurer la rentabilité ou mieux l'impact sur l'accroissement et la valeur aux actifs des cliniques Universitaires de Kinshasa que nous avons retenues comme exemple. Car ne pas reconnaître qu'un jugement de valeur soit porté sur l'évaluation des archives, revient à freiner la progression des activités des cliniques Universitaires de Kinshasa.

Mots-clés : *impact, évaluation, archives, gestion, institution*

Abstract

This article relates to the evaluation of the management of the archives of a medical institution in order to measure its profitability or better the impact on the growth and value of the assets of the University clinics of Kinshasa which we have retained as example. Because not recognizing that a value judgment is made on the evaluation of the archives amounts to slowing down the progress of the activities of the University clinics of Kinshasa.

Keywords : *impact, evaluation, archives, management, institution*

INTRODUCTION

Tout bien considéré, l'évaluation constitue une méthode efficace et largement utilisée pour déterminer la valeur intrinsèque d'une institution. En effet, selon Lipsey, en prévoyant et en réduisant le superflu d'une masse d'archives future attendue vers une valeur actuelle, l'évaluation intervient pour apporter des solutions (Lipsey, 2006 :59). Abondant dans le même sens, Alkin estime pour sa part que l'évaluation fournit une analyse plus approfondie des perspectives futures du système de gestion dans la poursuite des objectifs de croissance et de compétence de l'institution (Alkin, 2004:5).

Prenant en compte les idées avancées par Lipsey et Alkin dans la perspective de la gestion des archives, nous pensons humblement que l'archivistique que nous pratiquons s'inscrit dans un environnement administratif, politique, professionnel, c'est-à-dire que, l'archiviste en tant que professionnel de l'information documentaire, est tenu d'assurer, ainsi que le préconise Fiterman, la médiation technique et intellectuelle entre le producteur des archives et l'utilisateur par la pratique de la méthode d'évaluation (H. Bouqui, 2008 :85). A ce sujet, nous pensons que cette méthode ne relève pas d'une archivistique isolée ainsi que l'avait estimé Fiterman dans la perspective intégrée de cette discipline (Marie Jean Sauret, 2001 : 55).

Par ailleurs, cette fonction s'inscrit d'après Christina dans des processus pratiques de la profession et des objectifs concrets (Christina, 2003 :33). Cette méthode ainsi qu'on peut le constater, permet à l'archiviste, conscient de son importance et confronté à des problèmes tels que la prolifération de documents d'archives produits dans le cadre de leur système de gestion, de trouver des solutions à ce propos. (Association des archivistes Français, décembre, 2002). En notre qualité de professionnel des archives, nous nous posons la question de savoir s'il est important de procéder à l'évaluation de la gestion des archives d'une institution médicale ?

À travers cet article, nous voudrions apporter des éclaircissements et des éléments de réponse à la question posée antérieurement, car, les éléments passifs et actifs de la gestion des archives ne permettent pas à l'institution de dégager les bénéfices, à cause des risques de la non réalisation de ces bénéfices, alors que la vision de l'institution est projetée sur la rentabilité future espérée par celle-ci. Dans l'affirmative, partant du diagnostic de l'existant, quelle méthode faut-il utiliser pour

qu'il y ait changement tant au niveau de la gestion qu'au niveau de la rentabilité future de l'institution ? Les hypothèses que nous formulons à ces interrogations pour remédier et garantir la gestion sont les suivantes : L'évaluation de la gestion des archives serait importante pour mieux les gérer et mettre en perspective le système de gestion évalué d'une part, et de l'autre, donner la valeur à ce système de gestion, et, d'estimer sa capacité future en tenant compte des résultats obtenus.

En principe, l'évaluation de la gestion d'une institution a lieu, lorsqu'une opération particulière est envisagée, à l'absence de tout changement prévisible. D'une part, l'évaluation est une donnée essentielle pour les archivistes de mieux gérer les archives, de l'autre, elle place l'institution selon Palard en position de réactivité face aux nombreuses opportunités qui peuvent se présenter (Palard, 2013 : 27). En réponse à ce constat, Lambert, James H et Hélène Mercier, structurent une réflexion que l'évaluation serait aussi importante pour la perspective de la croissance et de développement des activités de l'institution (Lambert James H et Hélène Mercier, 1994 : 35 - 51).

A ce propos, les motifs qui peuvent conduire à évaluer le système de gestion des archives sont : l'absence d'une politique rationnelle de la gestion des archives, la méconnaissance des techniques archivistiques modernes, l'inexistence de professionnels qualifiés, la méconnaissance de la valeur de l'institution par rapport aux rendements, activités et aux résultats, voire au niveau de repérage des éventuelles insuffisances de moyen d'action et la négligence de la gestion dans la situation de stress ou de difficulté dont souffre l'institution. Ainsi, la conséquence positive de l'évaluation se caractérise par une gestion plus efficace et l'accroissement de sa valeur. C'est pourquoi, il paraîtrait essentiel d'après Samuels, qu'à la lumière du processus de l'évaluation, la connaissance accrue des forces et des faiblesses de la gestion des archives va permettre aux dirigeants de prendre les mesures de correction nécessaires pour mieux piloter les activités (Samuels, 1992 : 2).

Pour bien expliciter l'impact de l'évaluation de la gestion des archives d'une institution médicale, comme tel est le cas des Cliniques Universitaires de Kinshasa, notre réflexion s'inscrit sur six points essentiels, hormis la présente introduction et la conclusion devant intervenir à la fin. La clarification des concepts de base définit le premier point suivi immédiatement du cadre méthodologique. Le troisième point aborde la question même de l'évaluation et de la gestion des archives à travers lesquelles nous allons parler de la multiplicité d'apports. Dans le quatrième point, nous allons questionner le rôle de l'évaluation partant de quelques affirmations sur la gestion des archives. Les diverses approches de l'évaluation des archives font l'objet du cinquième point à traiter dans cette étude. Le sixième et dernier point concerne notre recours à l'évaluation de la gestion des archives dans leur opérationnalisation.

I. CLARIFICATION DES CONCEPTS DE BASE

1.1. Évaluation

D'une manière générale, ce concept a été perçu de plusieurs manières par les auteurs de différents pays. Plus récemment, l'expression de l'évaluation peut être entendue comme une action d'évaluer, d'apprécier, et d'estimer la valeur ou l'importance d'une chose ou d'un objet. Dans la même suite d'idée, Jean Cardinet conçoit le concept comme un instrument dont la solution est évidemment de construire des moyens d'évaluation qui peuvent être adaptés à chaque instrument (Jean Cardinet, 1978 :290). Moins d'une année plus tard, Michel Via considère l'évaluation d'un rapport que l'on entretient avec la valeur, le processus mental de l'agir humain, de l'estimation et de l'appréciation (Michel Via, 2013 :231). Pour Clavier Matthieu, si l'évaluation des archives s'avère nécessaire, elle doit dans la mesure du possible, analyser les résultats de son intervention pour savoir si ces résultats ont atteint les objectifs qui lui étaient assignés (Clavier Matthieu Nzole, 2009 – 2010 :411).

1.2. Gestion

Pour expliquer la composante de notre étude, Roberque Michel, rejoint notre approche qui devrait selon nous s'appuyer sur le niveau de la gestion auquel se situe l'entreprise créatrice des archives (Roberque Michel, 1992 :103). Dans le même souci, nous pouvons enrichir son idée en

disant que la gestion est une structure composée de politique, procédure et des diverses activités intellectuelles et techniques qui ont pour objet l'organisation de l'entreprise. Ce terme est aussi entendu comme une action de gérer les affaires, la manière dont on gère. Mais d'après Dé Gaulle, le terme est compris dans le sens d'administrer une entreprise suivant les techniques appropriées dites, « techniques de gestion » afin de dégager un profil, ou organisation de tous les problèmes touchant au personnel ou encore l'ensemble des opérations affectées, soit pendant l'année, soit pendant la durée de fonction de l'entreprise (Dé Gaulle, 1970 :15). Définissant la gestion dans le cadre des archives, Jaures précise qu'elle est l'ensemble des moyens, des procédures et des méthodes appliquées aux documents d'archives pour l'objectif ultime de l'utilisation et d'accès à l'information (Jaures. Et, 1901 :253).

1.3. Archives

Cet article nous apporte une connaissance du concept « Archives » qui se trouve devant nous comme un outil qui permet de consigner par écrit et conserver les actes nécessaires à la vie d'une institution ou d'un individu. En effet, l'usage de terme « Archives » offre une extraordinaire polysémie de ce concept due à la variété très large des contextes d'emploi. Dans le vocabulaire ordinaire, il est utilisé pour désigner des documents aussi variés que différents au sein d'une institution. Les sciences ' sociales l'utilisent dans les problématiques particulières et de niveaux différents. Les juristes, les économistes, etc., l'utilisent pour des renseignements écrits servant de preuve et témoignage. Ainsi, pour saisir la notion des archives, nous allons recourir aux analyses des auteurs sur ce concept. C'est le cas des archivistes hollandais Fruin, Miller et Feith, qui le considéraient comme le document écrit officiellement, reçu ou produit par une administration ou un de ses fonctionnaires (Taous Hafida, Fruin, Miller, Feith, 2002 :45).

De nos jours, Chabin ajoute qu'avec la prolifération de l'information, on va assister à un enrichissement des types de documents qui existaient déjà, et, à la création de documents de travail d'une forme nouvelle, reprenant les informations de documents traditionnels pour les traiter autrement ou plus facilement (Charbin MarieAnne, 2002 :125). Ainsi, il ne s'agit plus des vieux documents, mais plutôt des documents quels que soient leur date, leur forme et leur support matériel, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leurs activités. Dans lexicque des archives, Couture nous fait entendre que ce sont les informations organiques, c'est-à-dire, élaborées, expédiées ou reçues dans le cadre de la mission de l'organisation et existantes dans le bureau (Couture Carol, Rousseau Jean Yves, 1982 :281). Dans le même ordre d'idée, et dans le but de valoriser le contenu informationnel de documents, Lopes, (Lopes Frédéric, 1998 : 201) fait entendre des archives comme l'ensemble des informations organiques uniques et consignées sur support conventionnel ou support électronique mesurable par leur ordre binaire. C'est pourquoi dans le souci d'approfondir la recherche, Pastellat et Helene Prat, l'entendent comme (Pastellat Chritian, Hélène Prat, 1993 : 231-312) :

L'ensemble des documents reçus ou constitués par une personne physique ou morale ou par un organisme public ou privé, résultat de leur activité. Partant de la définition de ces deux auteurs, Daniel Gacoin affirme que ce concept désigne tout document qui sert de preuve ou témoignage pour écrire l'histoire (Daniel Gacoin, 2006 : 257). Et enfin, dans son livre intitulé conservation de matériel et les locaux des archives, Alexeleraie désigne le concept comme les locaux ou bâtiments qui abritent les archives (Alexeleraie, 1980 :65). Dans lexicque des archives, nous affirmons avec Casanova, que la première définition évoquée par Pastellat et Hélène Prat, est plutôt la seule qui nous intéresse, car, les définitions sont nombreuses, plus de cinquante depuis le 20^e siècle (Casanova, 1928 :19).

1.4. Institution

Sauf avis contraire, le mot institution désigne d'abord l'ensemble des lois qui régissent une cité, et ensuite la manière dont le pouvoir public et privé s'y trouve réparti. Selon Duchein Michel, c'est l'ensemble de règles établies en vue de la satisfaction d'intérêt collectif ou public (Duchein Michel, 1985 :86).

1.5. Impact

Pionnier et à la fois l'un des termes de notre travail, ce concept est entendu comme collision ou une influence décisive des événements sur le déroulement d'une institution dont la finalité sera de donner une valeur aux actifs de celle-ci. Il est reconnu, selon Maleval, pour tout effet direct ou contrecoup d'action provenant d'une trajectoire de l'institution pour l'accroissement de rendement (JEAN Claude Maleval 2010 :110-112). D'une façon générale, l'impact de l'évaluation est l'ensemble des résultats positifs que négatifs de la production d'une institution dans l'exercice de sa fonction. Très souvent, ces résultats apparaissent après l'évaluation sur les éléments passifs et actifs de la gestion de l'institution. C'est pour cette raison que nous comparons l'impact d'évaluation à celui de la technique d'inventaire, dans la mesure où ce dernier présente également des résultats positifs et négatifs après avoir inventorié le matériel de la gestion de l'institution.

II. CADRE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ÉTUDE

Aborder la question de l'impact de l'évaluation de la gestion des archives d'une institution médicale renvoie inéluctablement à la méthode fonctionnaliste appuyée bien entendu des techniques documentaires. La gestion des archives d'une institution publique s'accommode à l'analyse fonctionnaliste dans la mesure où celle-ci vise à expliquer les phénomènes sociaux par le rôle et la fonction qu'ils assurent dans l'ensemble social auxquels ils appartiennent. Le rôle social que jouent les archives dans une institution est considérable compte tenu de leur caractère historique et informatif.

III. L'ÉVALUATION ET LA GESTION DES ARCHIVES : multiplicité d'apports

Actuellement, aucune procédure ne permet aux employeurs de mieux s'y retrouver, et en particulier aux archivistes dans la gestion des archives, à part l'évaluation. Selon nous, réduite à sa plus simple expression, l'évaluation de la gestion des archives peut se faire à tout moment de la vie de celles-ci. D'une part, cette démarche est un préalable à une meilleure gestion de l'institution, puisque le processus d'évaluation apporte la lumière sur ses forces et ses faiblesses, ce qui aura pour conséquence, l'orientation de la stratégie de la gestion des archives de cette institution. De l'autre, l'évaluation place les archivistes en position de réactivité, voire, de pro-activité face aux opportunités et menaces qui peuvent se présenter.

À ce propos, Melese ouvre le bal en affirmant que le processus d'évaluation est un outil incroyablement important pour les archivistes impliqués dans la gestion des archives pour évaluer les risques et les récompenses potentielles (Melese Jacques, 1979 :34). À partir de cet apport, l'avantage de l'évaluation se manifeste également dans les retombées des activités à moyen et long terme qui demandent l'appréciation de tous les effets aussi bien positifs que négatifs, prévus ou imprévus sur la gestion. En plus, l'évaluation sensibilise les archivistes et intervient aux changements significatifs et durables dans la vie de l'institution, ayant un lien de causalité direct ou indirect avec son projet.

Dans le contexte administratif, l'évaluation est assurée d'après l'ouvrage de Klumpenhouwer Richard (1995 :88-95) à chaque niveau par l'exploitation régulière des activités qui permettent à l'institution de se rendre compte de la réalisation de celles-ci afin d'apporter la correction sur celles qui présentent de défaillances. Plus récemment, l'ouvrage de Frank Boles s'avère caractéristique sur l'évaluation essentiellement pour contrôler l'évaluation des activités et intervenir à la fin de l'exécution de ses activités en vue de la rétrospective de la situation Frank Boles, (1991 :190).

IV. RÔLE DE L'ÉVALUATION : quelques affirmations sur la gestion des archives

Pour les Américains Schellemborg et Boles (1991:190), le rôle de l'évaluation s'observe essentiellement dans la façon dont l'institution gère ses activités dans le but d'identifier le plus tôt possible ses forces et faiblesses. Dans la poursuite de ses objectifs de croissances, développement, voire de la compétitivité pour le soutien et l'amélioration de l'institution, Bourdieu (1980:7-30) affirme que l'évaluation intervient pour apporter de solution en agissant d'abord sur la valeur pour donner la position exacte de l'institution, ensuite de rendre la gestion plus efficace en repérant les éventuelles insuffisances, en plus d'accroître le rendement en prenant les mesures nécessaires de

correction pour mieux gérer les archives et de faciliter le développement des activités de l'institution, juger l'efficacité de son fonctionnement et la qualité de ses ressources humaines.

En bref, l'évaluation éclaire d'une part, la gestion de l'institution et lui permet de planifier, d'orienter ses activités tout en fournissant une rétroaction utile, et de l'autre, permet à l'institution de prendre conscience de la pratique d'évaluation et d'en profiter pour ajuster et faire progresser ses activités en assumant une responsabilité accrue à son égard.

V. DIVERSES APPROCHES DE L'ÉVALUATION DES ARCHIVES

D'une manière générale, l'évaluation est une notion récente. Mais par conséquent, au milieu du XX^{ème} siècle, pour être fidèle à cette logique, la production des archives a commencé à dépasser de beaucoup les capacités de conservation. Cependant, l'évaluation intervenait pour déterminer le document d'archives qui devrait être conservé par l'institution, si bien que la masse d'archives à évaluer était énorme, voire écrasante. À cet égard, l'approche retenue est celle de savoir la mise au point de la pratique et du recours à l'évaluation pour que la finalité des objectifs soit atteinte. Par ailleurs, quelques approches sont utilisées à l'heure actuelle dans plusieurs pays pour :

- donner la priorité à l'examen de document d'archives sur le résultat de la production de l'institution et de procéder dans le contexte des besoins, à une analyse pour déterminer les besoins administratifs. À ce propos, cette pratique a été utilisée et développée dans différents pays, à l'exemple des Etats-Unies et la France durant le dernier quart du XX^{ème} siècle ;
- donner la priorité à l'examen des fonctions sur des études récentes qui démontrent que, fonction et activité se rejoignent, qu'elles sont en quelque sorte indissociables. Par contre, la fonction se retrouve dans l'activité sous forme de résultat. C'est pourquoi avant d'inventorier et d'évaluer les résultats, il faut d'abord identifier fonction et activités, ensuite examiner ces résultats sans tenir compte des frontières administratives.
- donner la priorité à la mise en place du système de gestion des archives, qui s'inscrit dans la mise en pratique du système pour s'assurer que les documents d'archives nécessaires à une institution sont créés et gérés en accord avec l'archiviste (Young Julia Marks, 1985 :190-216).

VI. NOTRE RECOURS À L'ÉVALUATION DE LA GESTION DES ARCHIVES

Au terme de notre article, nous avons le souci de chercher à confirmer la reproductivité de résultats de l'évaluation à travers notre mémoire élaboré sur l'évaluation et la perspective de la gestion des archives hospitalières des Cliniques Universitaires de Kinshasa qui a abouti au même résultat. Bien que ce travail ne soit pas encore opérationnel, il nous a permis de procéder à la méthode d'évaluation pour la perspective de la gestion des archives et a servi d'outil de propagande pour la collecte des données sur le système de gestion des archives. En bref, cette étude est précisément basée sur « la conception de la gestion d'un service des archives intermédiaires dans les services d'hospitalisation de tous les départements des cliniques Universitaires de Kinshasa qui pourra faire ultérieurement l'objet de notre défense de doctorat.

À ce sujet, nous avons associé et utilisé la technique d'inventaire pour connaître le superflu des documents d'archives et ses origines. Compte tenu des faits ou résultats qu'a présentés la technique d'inventaire dans le cadre de la recherche à l'instar de l'évaluation, cette étude peut paraître importante pour l'utiliser sous forme de modèle dans les procédures pratiques de la gestion des archives. À cet effet, elle peut néanmoins contribuer à la préparation d'un indicateur comme élément de base à l'attention des collègues archivistes.

CONCLUSION

Bien qu'elle soit intervenue dans notre étude, les auteurs, les uns après les autres affirment l'importance, le caractère essentiel, la noblesse de l'acte d'évaluer et le haut degré de compétence scientifique et professionnelle de l'évaluation dans la perspective de la gestion des archives. Réduite à sa plus simple expression comme nous l'avons évoqué ci-haut, l'évaluation des archives nécessairement basée sur une connaissance approfondie de l'institution ou de l'archiviste qui les a générées dans le cadre de ses activités, doit avoir pour but ultime de témoigner l'ensemble des composantes de l'institution. Dans cette quête d'éclaircissement, nous en sommes tout à fait

conscient, qu'il n'y a aucune originalité à affirmer que la fonction évaluation constitue le nœud dur de la discipline archivistique.

Comme il en a été fait mention, une panoplie d'auteurs l'ont proclamé de belle façon bien avant nous. C'est ainsi que la consignation d'un document qui contient l'information traduit son importance pour le producteur. Face à tout ce que nous venons de constater, nous pouvons néanmoins rappeler dans l'optique de notre étude que l'évaluation est à la fois l'atout et d'outil d'analyse qu'on utilise dans la perspective future de la gestion des archives d'une institution.

BIBLIOGRAPHIE

- ALEXELERAE, (1980), *Conservation matérielle : les locaux d'archives*, Paris.
- ALKIN M. c, (2004), *Evaluation Roos. Tracing theorish views abd influences thausand daks CA sage*, Paris, 200p.
- Association des archivistes Français, (2004), *Externalisation des Archives : mode d'emploi, guide*.
- BOUQUIN, H. (2008), *Le contrôle de gestion*, PUF, 8^{ème} édition, Paris.
- BOURDIEU P., (1980), *Le sens pratique*, Ed. de Minuit, Paris.
- CARDINET J., (1978), *Psychologie d'évaluation scolaire*, PUF, Paris.
- CASANOVA, (1928), *Revue Archivistica*, Siemo.
- CHABIN, Marie Anne, (2002), *Le management des archives*, Hermes science, Publication, Paris.
- CHRITIANA, (2003), *Livre de référence dans le cadre de la pratique d'évaluation*, Paris.
- CLAVIER, Matthieu Nzole, (2009 -2010), *Mémoire de fin de cycle pour l'obtention du DESAG, CESAG-DAKAR*.
- COUTURE, Carol, Rousseau Jean Yves, (2002), *Les archives au XX^{ème} siècle : une réponse aux besoins de l'administration et de la recherche*. Montréal, Université de Montréal Service des archives.
- DANIEL Gacoin, (2006), *Conduit de projet en action sociale*, Paris.
- Dé Gaul, (1970), *Sans management pour management*, Paris.
- DUCHEIN, Michel, (1985), *Le bâtiment d'archives; conservation et équipement*, Paris.
- FRANK, Boles, (1991), *Archival appraisa New York, Londres, Nealschuman*.
- JAURES. Et, (1901) *Mode d'administration d'entreprise, techniques appropriées et pratique*, Paris.
- KLUMPENBOWER, Richard, (1995), *The Mas and after transsubstantiating theory and practice into an archivai cultures archivaria nO 19*, Printemps.
- LAMBERT, James H et MALOER Hélène, (1994), *La gestion des documents possédant une valeur de preuve à l'université Laval dans les valeurs archivistiques, théorie et pratique, actes des colloques organisés conjointement par la division des archives et les programmes d'archivistiques de l'université Laval, Québec, Université Laval*.
- LIPSEY, (2006), *Centre hospitalier Universitaire Rabat Sale. Guide de procédure de gestion des archives hospitalières*, Rabat.
- LOPES, Frédéric, (1998), *Vers une archivistique internationale à l'ère de l'information, archives, vol. 29 : nO 21 Paris*.
- MARIE, Jean Sauret, (2001), *La folie Evaluation Mille et une nuits. AR thème Fayard*, Paris.
- MELESE, Jacques, (1979), *Approche systématique de l'organisation*, Paris.
- MELEVAL, Jean Claude,(2010), *L'évaluation pernicieuse*, lin : Alain Abelhauser. Roland Gori, Paris.
- MICHEL Via, (2013), *Se repérer dans les modèles de l'évaluation*, Bruxelles, De Boeck.
- PALARD, Je. Imbert,F (2013), *Guide pratique d'évaluation d'entreprise*, Paris, Eyolles.
- PASTELL AT, Chritian, Prat Hélène, (1993) *Pratique archivistique française*, chp, v, direction des archives de France, Paris.

- ROBERQUE, Michel, (1992), *La gestion de l'information administrative : Application globale systématique et systématique*. Québec : Documentor.
- SAMUELS, Willa, Helen, (1992), *L'arsity letters documenting modem colleges and Universities meduchen n.i, SAA / scaretow press.*
- SCHELLEMBRG et BOLE, (1991), *Mise en place et projet de valorisation du service des archives Hospitalières*, DESS Réseaux d'information, Paris.
- TAOUS Hafida, Fruin, Muller, Feith, (2002) ; *Conception d'un système pour la gestion de l'établissement régional d'aménagement et construction du nord – ouest: Mémoire école des sciences de l'information*, Paris.